

## LOGIQUE DE PARTENARIAT ET PRODUCTION DE LA SOCIÉTÉ<sup>1</sup>

Par Jean Blairon

Une série de nouveaux dispositifs décrets « encouragent » désormais tous les opérateurs d'une politique à travailler en partenariat et ce, d'une façon plus ou moins impérative. Cette orientation n'est pas contestable en soi, mais nous gagnerions peut-être à ne pas la considérer d'office sous le mode de l'évidence et de la positivité.

Travailler en partenariat, ou travailler en réseau peut aussi consister, pour détourner un peu cette expression de Michel de Certeau, à « jouer sans le savoir sur le terrain d'une force étrangère ».

Pour permettre au thème du partenariat d'échapper à un tel danger, il est peut-être salutaire de déconstruire la notion, notamment en se rendant compte qu'elle est active dans d'autres champs que dans le champ socio-culturel et par exemple dans le champ économique.

### UNE COMPARAISON CRITIQUE

L'espoir d'un « sens commun » partagé par les partenaires, d'une convergence entre eux, l'attente de se sentir être « tous dans le même bateau » sont des expressions courantes que l'on trouve dans les projets descriptifs de partenariats ou de projets de partenariats socio-culturels.

Il n'est pas anodin de considérer que ces expressions sont aussi fréquemment utilisées dans le champ économique ; elles y manifestent les nouvelles modalités du pouvoir.

La sociologue du travail Danièle Linhart a livré de nombreuses enquêtes de terrain dans les entreprises et les services publics. Elle y décrit les rapports de pouvoir subis par les travailleurs. Deux mécanismes sont prégnants :

- le consensus obligé ;
- le bougisme.

Le « consensus obligé » est le fonctionnement par lequel le pouvoir s'installe en se niant : la contrainte ne serait pas intérieure à l'organisation, elle lui serait extérieure (c'est le client, la concurrence mondialisée, etc.). Face à cette menace permanente, inéluctable et non choisie (sic), il n'y a d'autre solution que de faire front tous ensemble, en reconnaissant qu'on a « les mêmes intérêts » : ne

1 Ce texte constitue le développement d'une intervention réalisée le 23.06.2014 dans le cadre d'un séminaire d'échanges de pratiques et d'expériences sur la question du partenariat, notamment dans le cadre du développement de la lecture publique ; nous étions invité à réfléchir au « sens » du partenariat. Le séminaire est piloté par Céline Martin et Laetitia Delvoie. Nous avons placé en note, en les articulant au raisonnement qu'elles concernent, diverses références qui constituaient le portefeuille de lecture que nous avons proposé.

sommes-nous pas tous, précisément, « dans le même bateau » (sauf que l'exercice du pouvoir et les bénéfiques ne font pas l'objet d'un partage réel...). Le « consensus obligé » permet d'imposer un partage des contraintes sans trop de contrepartie, au nom, bien sûr, d'un prétendu « sens commun ».

Le « bougisme » permet que ne s'installent pas des relations d'appartenance forte, qui impliqueraient des solidarités et permettraient un rapport de force plus équilibré : les changements de poste répétés, à un rythme rapide, les changements d'implantation, d'objectifs, de partenaires, de slogans, de production sont partout répandus. Danièle Linhart témoigne de l'intention explicite du patronat de recourir au bougisme pour déstabiliser les collectifs de travailleurs<sup>2</sup>.

Il est difficile de prétendre que ces deux fonctionnements sont d'office absents des partenariats que peuvent poursuivre des opérateurs socio-culturels ; sans dire qu'ils y équivalent, on doit se demander à tout le moins s'ils ne constituent pas un horizon d'expériences qui peut contribuer à rendre familiers, voire « naturels » le consensus obligé et le bougisme.

Remarquons que la logique assimilationniste renforcerait cette tendance.

Par logique assimilationniste, nous entendons l'annexion de l'action culturelle au monde de la production marchande de biens et services, l'intégration du champ culturel au champ économique.

Des tendances lourdes œuvrent en ce sens, au nom, par exemple, d'une « union sacrée » au profit d'un territoire ou d'un « concept » comme le « développement culturel ».

Ainsi, une des interprétations possibles du projet « Passages, croiser les imaginaires » initié par la Province de Liège se décrivait ainsi :

« Il est DES cultures qui varient et s'opposent selon les groupes ou les classes, les institutions, les entreprises, les générations, les « genres ». Mais vient le moment où, à l'intérieur d'un ensemble donné, il importe de dépasser les différences et les divergences. Or nous parlons ici d'une région et d'une province qui réclament ce type de dépassement dans « l'union des efforts » et dans la mobilisation de tous.<sup>3</sup>

C'est précisément un rôle que peut jouer la culture (artistique, scientifique et sportive) que de lever oppositions et contradictions au nom du pouvoir d'identification qu'elle possède. Les victoires de Justine Henin<sup>4</sup> ou des frères Dardenne ont donné de l'assurance aux Wallons en même temps qu'elles faisaient connaître leur région au dehors. »

Lors d'un débat initié dans le cadre de ce projet, Vincent Reuter, administrateur-délégué de l'Union wallonne des entreprises, n'avait d'ailleurs pas hésité à prôner un « ménage à trois » économie/culture/tourisme dans lequel la culture devait jouer un rôle d'appât au profit des deux autres.

La logique assimilationniste prône ainsi des partenariats où le « tous dans le même bateau » conduit à une mise en cause explicite de l'autonomie du champ culturel, conquise pendant des siècles de lutte :

« On remarquera au passage que la théorie<sup>5</sup> voulant que les pratiques artistiques se soient de plus en plus autonomisées à l'époque des différentes « modernités » cède le pas devant ces modalités nouvelles de la coproduction. Faut-il vraiment s'en plaindre ? »<sup>6</sup>

2 Voir l'entretien que nous avons réalisé dans Intermag : [www.intermag.be/menu-dossier-linhart](http://www.intermag.be/menu-dossier-linhart).

3 On peut évidemment penser que l'on a ici un exemple éclatant du « pouvoir mobilisateur » du thème du développement dénoncé par de Certeau en 1974.

4 Qui peut tout aussi bien incarner la propension des élites à contourner les règles, notamment en s'installant dans un paradis fiscal, comme l'a dénoncé Luc Boltanski dans son ouvrage *Rendre la réalité inacceptable*, Paris, Demopolis, 2008. Cf. à ce sujet notre analyse « Justine Henin, le retour du négatif », in *Intermag*, 2009, [www.intermag.be/analyses-et-etudes/lien-medias-multimedias/142-justine-henin-le-retour-du-negatif](http://www.intermag.be/analyses-et-etudes/lien-medias-multimedias/142-justine-henin-le-retour-du-negatif).

5 Il s'agit de la théorie de Pierre Bourdieu, qui en appelait à ce que les conquêtes de plusieurs siècles en la matière ne soient pas réduites à néant par ceux qu'il appelait les « nouveaux maîtres du monde ».

6 Document de présentation du projet.

## L'APPORT DE L'ANALYSE INSTITUTIONNELLE : LE CONCEPT DE TRANSVERSALITÉ NÉGATIVE

L'exemple concret que nous venons d'évoquer se lit donc à deux niveaux : celui où le partenariat est le vecteur d'une logique assimilationniste ; un second, plus discret, où les relations entre les partenaires socio-culturels eux-mêmes s'inscrivent dans les schèmes du pouvoir (consensus obligé, bougisme). Ce deuxième niveau paraît le plus dangereux, puisque l'assimilation ne s'avance pas comme telle, voire n'est pas perçue par les partenaires.

Le concept de « transversalité négative », avancé par René Lourau, permet de se rendre attentif à ce cas de figure plus difficile à détecter.

L'analyse de René Lourau pointe le fait qu'une institution ou un dispositif institutionnel peut mettre en avant une visée officielle et nier l'existence de visées officieuses, alors même qu'elles sont effectivement présentes (Lourau parle d'un « retour du négatif » (des fonctions niées) dans les pratiques).

Une institution, au-delà de sa fonction officielle, peut ainsi remplir des rôles officieux au profit du pouvoir qui s'exerce dans un autre champ.

L'école, par exemple, poursuit une visée officielle d'instruction, mais peut aussi préparer les élèves à un rôle de citoyen obéissant ou de chair à canon (elle est alors dénoncée comme une école-caserne, comme l'a fait Fernand Oury).

Le partenariat peut être lui aussi vecteur d'une transversalité négative.

Un premier exemple consiste en la propagation d'une logique technocratique (bien éloignée de la création culturelle) ; ainsi l'adoption quasi automatique d'un mode de pensée programmatique « objectifs/moyens/résultats » pour définir l'action commune propage une version particulière de la conception de l'action où celle-ci doit être capitalisée à l'initiale dans une logique de maîtrise réservée aux initiateurs.

Un autre exemple concerne le retournement du thème du « projet ».

Initialement, le terme servait plutôt à désigner des initiatives qui ne se contentaient pas de l'existant et qui traduisaient l'autonomie de groupes ou d'individus, soucieux de créer des dynamiques nouvelles. Le thème du projet sert précisément désormais les intérêts dominants : il promeut la logique du bougisme et du consensus obligé, il « désarme la critique », pour parler comme Luc Boltanski, il constitue l'essence même du « nouvel esprit du capitalisme ».

Le capitalisme s'est en effet profondément transformé suite aux contestations culturelles dont il avait fait l'objet dans les années soixante. Il est devenu « connexionniste », toujours à la recherche de connexions nouvelles, changeantes, d'autant plus riches qu'elles sont rares et fécondes. Mais cette logique secrète une « grammaire » de l'action qui est capable d'effets englobants redoutables :

« Tout peut accéder à la dignité du *projet* y compris les entreprises hostiles au capitalisme. En décrivant tout accomplissement avec une grammaire nominale qui est la grammaire du projet, on efface les différences entre un projet capitaliste et une réalisation banale (club du dimanche). On masque le capitalisme tout comme la critique anticapitaliste ; sous le terme de projet on peut assimiler des choses si différentes : **ouvrir une nouvelle usine, en fermer une, faire un projet de reengineering ou monter une pièce de théâtre** (nous soulignons) ; il s'agit toujours de projets et du même héroïsme. C'est l'une des façons par lesquelles la cité par projets peut séduire les forces hostiles au capitalisme, en proposant une grammaire qui le dépasse, qu'elles utiliseront à leur tour pour décrire leur propre activité tout en restant aveugles au fait que le capitalisme peut, lui aussi, s'y couler. »<sup>7</sup>

7 L. Boltanski et E. Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999, p. 167.

## DES APPROCHES DISCRIMINANTES ?

La possibilité que le travail en partenariat soit porteur d'une transversalité négative ne doit pas conduire évidemment au rejet de toute tentative de connexion.

La question posée n'est pas « connexion versus absence de connexion », mais plutôt « logique connexionniste porteuse de transversalité négative versus logique de connexion porteuse de transversalité positive ».

Dans ce contexte, un apport de la sociologie de l'acteur-réseau (S.A.R.) peut se révéler déterminant : c'est l'identification du rôle des « acteurs non-humains ».

Des objets, techniques, textes, concepts, idées, innovations... sont en effet insérés dans notre vie quotidienne et contribuent à la façonner. A ce titre, ils constituent des acteurs, quoique non-humains.

Une question centrale dans les partenariats socio-culturels consiste à se demander quels acteurs non humains en sont membres.

Plus précisément encore, quels acteurs non humains, membres de ce partenariat, seraient susceptibles de renforcer des connexions porteuses de transversalité positive (c'est-à-dire transformatrices, effectivement émancipatoires) ?

Il nous semble que ce type d'acteur non humain devrait pouvoir obéir à trois caractéristiques.

- *Il devrait être construit de telle manière que le sens qu'il transporte soit « un mouvement qui appelle à sa propre poursuite ».*

Marcel Proust a brillamment décrit ce rôle des livres :

« Et c'est là, en effet, un des grands et merveilleux caractères des beaux livres (et qui nous fera comprendre le rôle à la fois essentiel et limité que la lecture peut jouer dans notre vie spirituelle) que pour l'auteur ils pourraient s'appeler « Conclusions » et pour le lecteur « Incitations ». Nous sentons très bien que notre sagesse commence où celle de l'auteur finit, et nous voudrions qu'il nous donne des réponses, quand tout ce qu'il peut faire est de nous donner des désirs. Et ces désirs, il ne peut les éveiller en nous qu'en nous faisant contempler la beauté suprême à laquelle le dernier effort de son art lui a permis d'atteindre. Mais par une loi singulière et d'ailleurs providentielle de l'optique des esprits (loi qui signifie peut-être que nous ne pouvons recevoir la vérité de personne, et que nous devons la créer nous-même), ce qui est le terme de leur sagesse ne nous apparaît que comme le commencement de la nôtre, de sorte que c'est au moment même où ils nous ont dit tout ce qu'ils pouvaient nous dire qu'ils font naître en nous le sentiment qu'ils ne nous ont encore rien dit. »<sup>8</sup>

- *Les « incitations » produites par l'acteur non humain, les « désirs qu'il donne » ont pour fonction **d'ouvrir des possibles**,*

que Michel de Certeau qualifiait d'« action sociale », en posant qu'une action sociale (la volonté d'agir sur un environnement) est la condition d'une action culturelle.

Gilles Deleuze et Félix Guattari parlent quant à eux de « devenir », ouverts par le « bloc de sensations » que constitue l'œuvre artistique ; ces sensations sont des « êtres qui valent par eux-mêmes et excèdent tout vécu »<sup>9</sup>

- *Toutes les œuvres ne répondent pas à ces caractéristiques, loin s'en faut.*

Ce sont uniquement celles qui réussissent à construire des relations spécifiques internes, au départ et à travers leur matériau d'expression ; pour reprendre les termes de Deleuze et Guattari, ces relations

8 M. Proust, *Sur la lecture*, Bruxelles, Jacques Antoine, 1985, p. 46.

9 G. Deleuze et F. Guattari, « Percept, affect et concept », *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Paris, 1991, pp. 154 et sq. Les « êtres » ainsi décrits sont des acteurs non humains.

proprement esthétiques permettent au « bloc de sensations » de « tenir debout tout seul », d'excéder tout vécu, donc d'ouvrir des possibles.

Collectivement et individuellement, certains acteurs non humains ouvriront donc des possibles, susciteront des désirs, inciteront à des transformations.

C'est là nous semble-t-il une version forte du partenariat ; dans une telle interprétation, celui-ci ne serait pas construit par rapport à un état des partenaires (leurs objectifs, leur projet plus ou moins commun, plus ou moins évanescent) mais par rapport à des devenirs qui cherchent à s'inscrire dans leur réel, à partir notamment de l'action d'acteurs non humains.

C'est probablement en se connectant aux « protestations non encore formulées » dans le groupe, dans son environnement social, à ses résistances qu'un tel partenariat pourra se nouer.

Dans ce contexte, les questions-clés du partenariat seront probablement les suivantes.

- Sur quelle réalité le partenariat veut-il agir (en d'autres termes : quelle réalité veut-il faire advenir, ou quelle réalité veut-il faire cesser ?)
- Sur quel acteur non humain pourra-t-il s'appuyer ?
- Comment les relations entre tous les protagonistes, humains et non humains, pourront-elles se nouer pour ouvrir des possibles dans la situation ?

## UN PROCESSUS D'ÉDUCATION PERMANENTE ?

Si nous adoptions cette lecture du partenariat – il peut être construit autour des effets de ce qu'une « œuvre » peut produire en tant que « bloc de sensations » incitateur-, nous nous inscrivons probablement pleinement dans un processus ressortissant à une pratique d'éducation permanente.

Nous avons eu l'occasion de proposer ailleurs une analyse des composantes d'un tel processus. Notre hypothèse mettait en lumière les composantes suivantes<sup>10</sup> :

- a) L'ancrage de la réflexivité est d'abord un **rapport à soi**, une auto-référence ; Alain Touraine, rappelons-le, le définit comme tel en étudiant les mouvements féminins, dont la caractéristique générique est l'affirmation centrale : « je suis une femme »<sup>11</sup>.
- b) Ce rapport est mise en œuvre d'une **distance créative** (et non affirmation d'une identité « substantielle ») : la subjectivation est aidée « par tous les décalages qui font qu'un individu ne peut totalement s'identifier à aucune activité, aucune appartenance, aucune relation sociale »<sup>12</sup>. Touraine va d'ailleurs jusqu'à affirmer : « Le sujet n'émerge dans un individu que si celui-ci s'est d'abord détaché de lui-même, de ses appartenances, de ses goûts, de ses projets. » A. Touraine.<sup>13</sup>  
La question centrale qui se pose est comment, à partir de ce détachement, construire des logiques collectives : c'est tout le thème du « groupe sujet » mis en avant par l'analyse

10 J. Blairon et E. Servais, « Education permanente et « processus », premières réflexions », *Intermag.be*, 2014, [www.intermag.be/analyses-et-etudes/lien-champ-associatif-institutions/467-education-permanente-et-processus-premieres-reflexions](http://www.intermag.be/analyses-et-etudes/lien-champ-associatif-institutions/467-education-permanente-et-processus-premieres-reflexions).

11 A. Touraine, *Le monde des femmes*, Paris, Fayard, 2006.

12 L'auteur poursuit : « Ce qui ne signifie pas que ce soit l'individu solitaire, isolé, qui ait plus de chance de devenir un sujet. C'est le maintien d'une distance à l'égard des fonctions sociales qui rend possible pour un individu de s'ouvrir à la subjectivation, mais ce ne sont pas la privation et la souffrance qui l'aident à se développer. » Cf. *La fin des sociétés*, Paris, Seuil, 2013, p. 322. Notons aussi cette phrase : « La subjectivation est une montée vers soi-même comme porteur de droits. Cette montée n'est nullement réservée aux plus instruits ou aux plus puissants. Au contraire... » (p. 321).

13 A. Touraine, *La fin des sociétés*, op.cit., p. 225.

institutionnelle.<sup>14</sup>

- c) Ce rapport à soi et de distanciation, individuel et collectif, s'exprime en termes de **droits** ; d'où la formule emblématique reprise à Hannah Arendt : le « droit d'être soi et d'avoir des droits ».
- d) Il faut parler en l'occurrence de **droits fondamentaux** (Touraine propose la forte formule : « les droits sont au-dessus des lois ») qui sont de nature diverse (droit au travail, droits sociaux, droits culturels...).
- e) La réflexivité vise à **l'universalisation** des droits : ce que l'on défend pour soi est défendu pour les autres ; la visée consiste à ce que ces droits soient davantage défendus par les institutions, qu'ils s'incarnent notamment en droits politiques.
- f) La réflexivité est en lien constant avec **l'action** ; réflexivité et action sont en relation de causalité circulaire : l'une permet l'autre et réciproquement.
- g) L'impulsion qui permet la réflexivité n'est pas la poursuite de l'intérêt, mais l'émergence du **désir**, la révolte, le refus de l'état des choses, une « passion de réalisation » qui conduit des individus et des groupes à lier leur sort pour transformer de manière créative l'existant<sup>15</sup>. En d'autres termes, nous nous trouvons dans une sphère d'action créatrice, qui est possible parce qu'un groupe se crée autour d'affects (la révolte, la colère, le fait d'être touché, de faire sienne une « cause »...), qui mobilisent une réflexivité (engagement/distance et dimension critique) et s'incarnent dans une décision de transformation de l'existant.
- h) Enfin et peut-être surtout, le travail de réflexivité s'impose une **homologie** suffisante sur 3 axes :
  - *sur l'axe du pouvoir* : critiquer le pouvoir total dans la société implique à l'interne du groupe des relations où le pouvoir s'impose des limites, se partage et favorise la participation ;
  - *sur l'axe de l'enjeu* : la réciprocité des droits implique des dispositifs qui doivent aussi être présents à l'interne ; nous pensons par exemple au « test de légitimité » défini par Benjamin Barber<sup>16</sup> ;
  - *sur l'axe de l'appartenance* : il s'agit de rendre possible un type d'engagement qui respecte le droit au désengagement ; le passage à la dimension collective et à la force qu'elle permet ne peut pas exiger le renoncement à la liberté.

Il nous semble que notre description générique d'un partenariat porteur de transversalité « positive », construit autour de l'apport spécifique d'acteurs non humains, comme décrit ci-dessus, s'inscrit clairement dans les composantes « distance créative, travail de décalages successifs » (point b), « action » portée par le « désir » (points f et g).

Il reste aux promoteurs d'actions partenariales spécifiques, par exemple des bibliothèques qui se veulent en phase avec l'éducation permanente, à se situer par rapport aux autres composantes du processus.

14 Pour Félix Guattari, le groupe sujet est celui qui ne se laisse soumettre ni par un pouvoir interne ni par des contraintes externes.

15 C'est la définition que nous avons proposée pour qualifier une **dynamique associative**. Cf. J. Blairon et E. Servais, « L'institution, protagoniste de luttes culturelles », « *Racaille* » et *banlieues virtuelles*, Charleroi, Couleur livres, 2006, pp. 61 et sq.

16 « Le test de légitimité consiste à savoir si une valeur individuelle a pu être transformée de façon significative, afin d'incorporer un point de vue plus largement public. » cf. B. Barber, *Démocratie forte*, Paris, Desclée De Brouwer, 1997, p. 157.

## DANS QUEL PARADIGME SITUER LE PARTENARIAT ?

Une des questions à résoudre concerne le paradigme dans lequel on veut penser et agir l'action partenariale.

Trois paradigmes sont à distinguer : le paradigme politique, le paradigme social et le paradigme culturel ».

Alain Touraine le présente ainsi :

« Je dirais que oui, en effet, le monde a beaucoup changé. Mais depuis le temps que l'on dit que les technologies changent, que l'économie change, etc., il me semble que nous sentons tous la nécessité de désigner les changements de manière plus globale. C'est-à-dire que ce n'est pas seulement les choses qui changent, c'est notre regard. Nous changeons de catégories. J'explique ça volontiers avec un petit rappel historique... Pendant longtemps dans notre modernité, nous avons pensé en termes politiques. L'État, la souveraineté, la monarchie absolue, et puis ça se termine par l'idée de révolution. Tout ça ce sont des catégories politiques. Ensuite, on a découvert la révolution industrielle. On s'est mis alors à parler classes sociales, luttes sociales, investissement, capital, etc. On a vécu comme ça pendant 150 ans. Et puis j'ai le sentiment - et je ne parle pas de l'avenir, je parle du présent bien établi - que depuis 50 ans, on a basculé - pas complètement, jamais complètement - dans une autre manière de voir, une autre paire de lunettes si vous voulez, d'ordre culturel.

Pourquoi ce basculement dans le modèle culturel ? Je ne vous dis pas que mon analyse soit tout à fait suffisante mais il y a deux choses qui me semblent essentielles. La première, qui est la plus forte, est ce qu'on appelle la globalisation. La globalisation intéresse les économistes pour un tas de raisons qui moi ne m'intéressent pas tellement. Ce qui m'intéresse, c'est que ce qu'on appelle la globalisation est vraiment une forme extrême de ce qu'on appelait autrefois d'un terme quand-même plus simple, « le capitalisme », au sens tout à fait objectif du terme. C'est-à-dire libérer l'économie de tous les contrôles. Autrement dit, et toute l'histoire économique est faite comme ça, on libère l'économie, elle saute en avant mais elle produit de l'inégalité et ensuite on reprend la main sociale. C'est la sociale démocratie des 100 ou des 50 dernières années. Pour l'instant, comme ça se passe au niveau mondial, comme il n'y a pas de pouvoir politique mondial - à part peut-être le pouvoir moral du Pape! - comme il n'y a pas de mouvement, qu'est-ce qui se passe ? Il se passe quelque chose d'essentiel : le capitalisme par excellence ! C'est-à-dire qu'il y a l'économie au plafond et puis tout le social, toutes les institutions, tout ça se défait. Et quand les braves gens disent que la ville ça se défait, que la famille ça se défait, il y a quelque chose de vrai là-dedans. On peut en tirer des conséquences désastreuses. Donc la première chose à laquelle je tiens beaucoup, c'est que ce que nous avons aujourd'hui n'est plus du tout une opposition classe contre classe ou acteur contre acteur. C'est d'un côté le monde impersonnel (les marchés, les guerres, les vagues de violence, les technologies) et de l'autre côté il y a quoi ? L'individu.

La deuxième raison qui explique ce basculement dans le modèle culturel est que pendant ces 150 ans passés, jusqu'aux années 60 du siècle dernier, la grande affaire c'était quand-même la production de masse, le travail, l'industrialisation, le mouvement ouvrier, Charlie Chaplin et tout ce qu'on voudra. Or aujourd'hui, tout ça existe encore même si c'est un peu diminué, mais en même temps que vous êtes éclairés si je peux dire avec une lumière colorée par la production de masse, vous l'êtes aussi par la consommation de masse, vous l'êtes aussi par la communication de masse. Bref on vous prend sous tous les aspects, sous toutes les faces, si bien que vous êtes mis en cause dans toute votre personnalité. Avant il y avait le travail, mais quand on sortait du travail on retrouvait la famille, le groupe d'origine, etc. Maintenant vous êtes dans le bain, vous n'avez plus de protections. Et donc à ce moment-là, vous ne pouvez parler qu'en termes de

personnalité, d'individualité et, je vais prendre un mot qui est le mot dangereux par excellence, d'identité. »<sup>17</sup>

On peut lire les partenariats socio-culturels dans le paradigme politique (c'est la démonstration qui est faite dans l'ouvrage *Aux livres citoyens* !<sup>18</sup>) ; dans le paradigme social (on se préoccupera par exemple des groupes sociaux précarisés ou en voie de désaffiliation) ; dans le paradigme culturel, on sera attentif aux droits du sujet (individu ou groupe), menacés par ce que Touraine appelle « les forces impersonnelles » et que nous pourrions désigner par les forces de désobjectivation<sup>19</sup>.

L'exemple emblématique d'une action pensée en termes de droits culturels<sup>20</sup> et appuyée sur la lecture est l'extraordinaire initiative du peintre polonais Joseph Czapski, prisonnier dans le camp d'internement soviétique de Griaziowitz. Pour lutter contre les stratégies de déchéance qui accablent chacun (en d'autres mots : la désobjectivation), Czapski improvise des conférences sur l'œuvre de Proust, qu'il commente de mémoire, jouant ainsi d'une autre manière le thème de *La Recherche*. Il présente son action comme suit : essayer « de reprendre un certain travail intellectuel qui devait nous aider à surmonter notre abattement, notre angoisse, et défendre nos cerveaux de la rouille de l'inactivité. » Il raconte cette expérience :

« Cet essai sur Proust fut dicté l'hiver 1940-1941 dans un froid réfectoire de notre camp de prisonniers à Griazowitz, en URSS. Le manque de précision, le subjectivisme de ces pages s'explique en partie par le fait que je ne possédais aucune bibliothèque, aucun livre concernant mon thème. Ce n'est pas un essai littéraire dans le vrai sens du mot, plutôt des souvenirs sur une œuvre à laquelle je devais beaucoup et que je n'étais pas sûr de revoir encore dans ma vie. Dans une petite salle bondée, chacun de nous parlait de ce dont il se souvenait le mieux. Je vois encore mes camarades entassés sous les portraits de Marx, Engels et Lénine. Je pensais alors avec émotion à Proust, dans sa chambre surchauffée, aux murs de liège, qui serait bien étonné et touché peut-être de savoir que vingt ans après sa mort des prisonniers polonais, après une journée entière passée dans la neige et le froid, écoutaient avec un intérêt intense l'histoire de la duchesse de Guermantes, la mort de Bergotte et tout ce dont je pouvais me souvenir de ce monde de découvertes psychologiques précieuses et de beauté littéraire. »

Et c'est bien un travail concernant le **sujet** dans sa dimension universelle qui est ainsi entamé :

« Nous y rencontrons un manque tellement absolu de parti pris, une volonté de savoir et de comprendre les états d'âme les plus opposés les uns des autres, une capacité de découvrir dans l'homme le plus bas les gestes nobles à la limite du sublime, et des réflexes bas chez les êtres les plus purs, que son œuvre agit sur nous comme la vie filtrée et illuminée par une conscience dont la justesse est infiniment plus grande que la nôtre. »<sup>21</sup>

L'importance de la question du paradigme vient de fait qu'il s'agit de « lunettes » pour lire les enjeux (d'une situation, d'un territoire), ce qui n'est pas sans impact, évidemment, sur l'importance que prend cette lecture en retour ; il s'agit bien d'un processus d'« entre-définition » : les « lunettes » permettent de voir la réalité d'une certaine façon, et cette façon de voir s'en trouve de facto renforcée. On peut

17 Entretien avec Alain Touraine, *Intermag*, [www.intermag.be/entretien-avec-alain-touraine](http://www.intermag.be/entretien-avec-alain-touraine), section « Le monde d'aujourd'hui ». Nous ne discutons pas dans ces lignes l'analyse que fait Touraine du paradigme culturel, qui est centrée pour lui sur l'individu. Nous avons procédé à une lecture critique approfondie de ce choix dans trois analyses que nous avons consacrées à l'enjeu, l'adversaire et l'acteur des conflits propres au paradigme culturel. Cf. Notamment *Intermag*, 2012, [www.intermag.be/images/stories/pdf/Touraine\\_la\\_crise\\_prolonge.pdf](http://www.intermag.be/images/stories/pdf/Touraine_la_crise_prolonge.pdf).

18 C. Martin (dir.), *Aux livres citoyens*, Mons, éditions du Cerisier, 2010.

19 Pour un exemple de cette lecture à propos du monde du travail, on peut se reporter à notre analyse « Le travail comme « monde », face à la désobjectivation », *Intermag*, 2014, [www.intermag.be/analyses-et-etudes/lien-champ-socio-economique/483](http://www.intermag.be/analyses-et-etudes/lien-champ-socio-economique/483).

20 Le concept fait l'objet d'une forte controverse d'interprétation ; nous en avons proposé une lecture critique dans *Intermag*, 2013, [www.intermag.be/images/stories/pdf/UsageSocTheoDroitsCulturels.pdf](http://www.intermag.be/images/stories/pdf/UsageSocTheoDroitsCulturels.pdf).

21 J. Czapski, *Proust contre la déchéance. Conférences au camps de Griazowitz*, Paris, Editions noir sur blanc, 2011.



donc comprendre que la mobilisation de tel ou tel paradigme contribue à donner de l'importance à tel ou tel type de conflit sociétal.

## PARTENARIATS ET ALLIANCES

Le raisonnement que nous tenons peut faire percevoir, nous l'espérons, que la manière de nouer des partenariats contribue à produire une forme de société : facteur de transversalité négative ou occasion d'ouverture de possibles par rapport à tel ou tel type d'enjeu, qui s'en trouve par là-même renforcé.

C'est dire qu'il serait inconséquent à nos yeux de découpler la question du partenariat des alliances qu'il peut incarner, au-delà du seul niveau pratique.

Pour notre part, nous pensons que la question des alliances concerne centralement la production et la reproduction du **capital subjectif**, ressource centrale pour le développement de nos sociétés modernes.

Par capital subjectif, nous pouvons entendre

- des connaissances (par exemple l'information véloce qui sert à la spéculation, mais aussi la science, l'expertise d'expérience, etc.) ;
- des processus (la créativité qui permet l'innovation, dont il est fait si grand cas) ;
- des ressources (le capital symbolique qui produit la confiance, l'énergie qui permet la mobilisation ou l'implication).

Nous pensons que la plupart des conflits contemporains peuvent se lire

- en termes d'interprétation (par exemple : quelle connaissance est légitime, un environnement de création peut-il se limiter à une logique utilitariste, l'implication peut-elle être exigée à sens unique, etc.) ;
- en termes de production de ce capital et de distribution du pouvoir y afférant (par exemple : qui produit le capital symbolique ? ce producteur est-il rétribué à hauteur de sa contribution ?) ;
- en termes de production des conditions de cette production (par exemple : quelles sont les conditions à réunir pour qu'une société devienne créative ?).

Les partenariats font vivre ces questions au niveau pratique et quotidien dans le champ socio-culturel. Leurs protagonistes auraient tout intérêt, nous semble-t-il, à identifier qu'elles se posent aussi en termes de modèle de développement des sociétés et que leurs pratiques sont porteuses de la constitution d'un **acteur sociétal** : Alain Touraine entend par là une force qui identifie une ressource centrale pour la société ; qui en propose une interprétation différente de celle qui est dominante ; qui réclame sa participation au pouvoir (et notamment au pouvoir de définir le mode de développement) compte tenu de son rôle dans la production de cette ressource.

Il n'est pas interdit de penser que nous assistons de manière balbutiante, sans garantie, à la constitution progressive d'un tel acteur<sup>22</sup>

22 Cf. C. Mahy et J. Blairon, « Vers un front social beaucoup plus large? », in *Intermag*, 2014 [www.intermag.be/images/stories/pdf/201410\\_2.pdf](http://www.intermag.be/images/stories/pdf/201410_2.pdf).